

ÉCONOMIE

Les énergies de demain

POURQUOI INVESTIR DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE ?

Si vous êtes une entreprise soucieuse de son environnement, vous avez la possibilité d'équiper votre toiture de panneaux solaires photovoltaïques.

Outre le fait de vous assurer un approvisionnement énergétique à long terme, vous bénéficierez d'une source de revenus complémentaires en revendant l'électricité produite à EDF et vous favoriserez une filière créatrice d'emplois... Explications.

Plusieurs techniques de valorisation de l'énergie solaire existent dont deux font souvent l'objet de confusion : le thermique et le photovoltaïque.

Le thermique

L'énergie solaire est récupérable sous forme de chaleur par des capteurs plans à eau qui permettent de chauffer l'eau sanitaire, les maisons, les piscines...

Le photovoltaïque

Le bâtiment est alimenté par le toit ou le réseau grâce à un module photovoltaïque qui convertit sur place l'énergie solaire en courant électrique continu.

Les avantages

Le photovoltaïque permet de créer un surplus de valeur en utilisant la toiture d'un bâtiment qui devient alors un outil productif. Deux avantages majeurs :

- Une réduction ou du moins un équilibrage des factures d'électricité grâce à la revente de l'énergie produite,
- Une consolidation des actifs grâce à un projet qui présente une capacité d'autofinancement intéressante.

Deux solutions existent :

- Soit, vous revendez vous-même l'électricité et supportez l'investissement initial,
- Soit, pour ne pas avancer les fonds, vous louez votre toiture à une société d'exploitation. Assurez-vous alors que votre toiture possède bien une garantie décennale, qu'elle soit certifiée « Qualisol » et qu'elle justifie du code APE 453.

CHIFFRES CLÉS

2,3 millions d'emplois verts déjà créés à l'échelle mondiale dont :
Eolien : 300.000 emplois / Solaire photovoltaïque : 170.000 emplois
Solaire thermique : 600.000 emplois
Plus de renseignements auprès de votre Espace Info Energie au :
02 35 37 22 92 ou par mail : eie@pnr-seine-normande.com



Un investissement rentable

Prenons l'exemple d'une installation complète de 20m² de panneaux dont le coût s'élève à environ 19500€ ttc.

L'électricité produite est revendue 32cts du Kw (en 2009) plus 29cts si les modules sont intégrés à la toiture, soit 61cts du Kw avec la prime d'intégration.

Cette installation produirait en moyenne 2400 kw/an soit 1550 € de recettes annuelles. Le retour sur investissement est d'une douzaine d'année sachant que ce scénario ne tient pas compte des aides régionales qui peuvent être attribuées pour l'installation.

Sachant que la durée de vie d'un panneau est d'environ 25 ans, le gain total sur la période s'approche de 21 000€.

Enfin, il ne faut pas oublier qu'une installation de panneaux est vectrice d'une image positive pour l'entreprise...

<http://www.energie-renouvelable.tv/calcul-rentabilite-panneaux-solaires-photovoltaïques.html>

Les perspectives économiques du « green business » en France

Dopé par les mesures de lutte contre le réchauffement climatique et les objectifs européens repris dans le Grenelle de l'environnement, le marché du « green business » s'annonce promet

teur. D'ici 2020, la France devra intégrer 23% d'énergies renouvelables dans sa consommation d'énergie et donc produire 20 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) supplémentaires à partir de sources renouvelables.

L'impact sur l'emploi

En France, selon les prévisions de l'ADEME et du SER*, il représentera d'ici 2012, 155 500 emplois.

Près de 48 500 nouveaux emplois sont attendus dans le photovoltaïque, le bois-énergie, le solaire thermique, la géothermie et les pompes à chaleur.

Illustration des perspectives de ce secteur, l'Allemagne, comptait déjà 260 000 emplois dans les nouvelles énergies en 2006.

**Syndicat pour les Energies renouvelables*



Un exemple de bâtiment équipé en panneaux photovoltaïques à Fribourg.

BREVES

L'AGENCE CAUX SEINE DÉVELOPPEMENT S'INVESTIT DANS LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En étant présente le 23 juin dernier aux Docks Océane avec une vingtaine d'autres exposants à la première journée des décideurs du Développement Durable de Normandie, « le J3D », l'Agence Caux Seine Développement a affirmé sa politique volontariste en faveur de toutes les innovations liées au secteur porteur de l'environnement.

China Europa 2009

Pour la 3^{ème} année consécutive, le territoire Caux vallée de Seine sera sur le Salon & Convention d'affaires China Europa qui se déroulera du 8 au 10 décembre 2009 aux Docks Café du Havre.

Ce salon qui aura pour thématique principale le développement urbain durable proposera environ 10 000 m² d'espace d'exposition. Il accueillera près de 5 000 participants chinois et européens souhaitant proposer leurs compétences : collectivités locales à la recherche de services ou désireuses de promouvoir leurs bonnes pratiques auprès d'une cible internationale, réseaux d'experts, enseignants, chercheurs, architectes, urbanistes et investisseurs.



Une cellule pour faire face à la crise

Une cellule « suivie de la crise économique » a été mise en place en début d'année. Sa vocation est d'informer et de conseiller les entreprises ainsi que les salariés des dispositifs d'aides locales, régionales et nationales mises à leur disposition. Il s'agit de collecter l'information mais surtout d'anticiper les problèmes et mettre en relation les différents intervenants institutionnels et/ou industriels.

Pilotée par Jean-Claude Weiss, Président de la Communauté de communes, cette cellule est composée de 5 ateliers :

- Coordination des CCAS,
- Coordination avec les autres collectivités sur le volet économique,
- Observation/veille,
- Santé du tissu économique, besoin des entreprises en recrutement/formation,
- Dialogue avec les entreprises et les salariés.